

Atelier spécialisé EMDR & enfants avec Michel Silvestre / Joanne Morris Smith

Samedi 28 février 2015 - Paris

- Traumatismes pré-verbaux
- Troubles spécifiques : autisme, problèmes somatiques
- Dynamique familiale et attachement
- Dissociation et situations complexes

■ Présentation

Joanne Morris Smith et Michel Silvestre vous proposent une journée d'approfondissement des contenus du cursus EMDR enfants, sous la forme d'ateliers thématiques.

Les ateliers ont pour objectif de permettre aux participants de consolider leurs acquis dans des domaines spécifiques et annexes à la pratique de la thérapie EMDR avec les enfants.

Les participants auront l'occasion d'approfondir leurs connaissances au travers d'échanges avec le(s) intervenant(s) autour de points théoriques et cliniques concernant leur pratique professionnelle quotidienne.

Les thèmes proposés sont :

- Traumatismes pré-verbaux
- Troubles spécifiques : autisme, problèmes somatiques
- Dynamique familiale et attachement
- Dissociation et situations complexes

■ Publics

- Praticiens EMDR enfant
- Praticiens EMDR ayant effectué le niveau 2 EMDR enfants

■ Pré-programme

Programme en cours de réalisation

Lors de l'inscription, les participants pourront sélectionner 2 ateliers parmi les 4 thèmes proposés.

Thèmes proposés le matin

(choisir un des deux thèmes)

- Traumatismes pré-verbaux
- Dissociation et situations complexes

Thèmes proposés l'après-midi

(choisir un des deux thèmes)

- Troubles spécifiques : autisme, problèmes somatiques
- Dynamique familiale et attachement

■ Intervenants :

Michel Silvestre & Joanne Morris Smith sont formateurs EMDR enfants agréés par EMDR France et EMDR Europe. Ils interviennent dans le cadre du cursus de formation EMDR enfants proposé par l'Institut Français d'EMDR.



Michel Silvestre est psychologue clinicien, thérapeute systémique, formateur EMDR Enfants, facilitateur et Superviseur EMDR certifié.

Il est chargé de cours à l'université de psychologie d'Aix-en-Provence

Ancien Président de l'association EMDR France, il est actuellement membre de la commission EMDR Enfants et Adolescents de l'association EMDR Europe et responsable de la commission EMDR Enfants de l'association EMDR France. Il est l'auteur de nombreux articles publiés dans la Revue de Thérapie Familiale, et co-auteur d'un ouvrage « Vivre sans violence ? »



Joanne Morris Smith est Psychologue et formateur EMDR enfants

Elle est présidente de la commission EMDR Enfants et Adolescents de l'association EMDR Europe.

Elle exerce à Londres.

■ Traduction : Jenny Ann Rydberg

- Les ateliers de Joanne Morris Smith seront traduits par Jenny Ann Rydberg.

■ Crédits de formation continue

- Ces ateliers permettent d'obtenir des crédits de formation continue théorique et/ou pratique attribués par la Commission de Formation Continue et de ré-accréditation de l'association EMDR France : 1 heure = 1 crédit

■ Durée et horaires

- Durée : 1 journée, 6h00, 2 ateliers de 3h00
- Horaires : donnés sous réserve de modifications

Les horaires prévus sont :

- de 9h30 à 12h30 – atelier avec Michel
- de 9h30 à 12h30 – atelier avec Joanne
- de 14h00 à 17h00 – atelier avec Michel

Institut Français d'EMDR

30-32, Place Saint-Georges - 75009 Paris

Fax : 01 83 62 77 77 - Tél. : 01 83 62 77 71

Mail : formation@essentia.fr - Site : www.essentia.fr

- de 14h00 à 17h00 – atelier avec Joanne

■ Lieu : Paris

• L'atelier se déroule au FIAP - 30, rue Cabanis - 75014 Paris.

■ Hébergements

• La liste des hébergements est sur le site www.essentia.fr

■ Accès

• Un plan d'accès est disponible sur notre site www.essentia.fr, rubrique infos pratiques.

■ Modalités d'inscription

- Les inscriptions se font au plus tard 1 mois avant. Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire au plus tôt.
- Les inscriptions peuvent se faire sur notre site internet www.essentia.fr (rubrique du séminaire ou inscription en ligne) ou par courrier.
- Aucune inscription ne sera enregistrée sans :
 - un bulletin d'inscription complété et signé ou un formulaire d'inscription complété en ligne,
 - le règlement.
- Les participants reçoivent une confirmation d'inscription par mail.

■ Validation et attestation

- La validation de la formation nécessite la présence et la participation active à l'ensemble du programme.
- Une attestation de présence est remise aux participants à la fin du séminaire.

■ Tarifs

- Un tarif préférentiel est proposé pour les inscriptions faites plus de 3 mois avant.
- Prise en charge individuelle :
 - 1 atelier : 120 € pour les inscriptions au plus tard 3 mois avant, 125 € pour les inscriptions entre 3 et 1 mois avant
 - 2 ateliers : 240 € pour les inscriptions au plus tard 3 mois avant, 250 € pour les inscriptions entre 3 et 1 mois avant
- Prise en charge par une personne morale :
 - 1 atelier : 135 €
 - 2 ateliers : 270 €
- Les tarifs comprennent : l'enseignement pédagogique, les documents pédagogiques, les pauses café. Les tarifs ne comprennent pas : l'hébergement, le transport, les repas.
- Les règlements peuvent être effectués par chèque – libellé à l'ordre de l'Institut Français d'EMDR – par carte bancaire, par virement ou en espèces.
- Pour les tarifs préférentiels proposés pour les inscriptions faites plus de 3 mois avant les séminaires : la date retenue pour l'application du tarif préférentiel est le cachet de la poste figurant sur l'enveloppe contenant le

dossier complet (bulletin d'inscription, documents demandés et règlement) ou le cachet de la poste figurant sur l'enveloppe contenant votre règlement (inscription en ligne).

- Un paiement fractionné est possible, moyennant des frais de 20 €. Les dates de mise en paiement seront indiquées au verso des chèques. La totalité du règlement devra être encaissée avant la date de la formation.
- Les participants souhaitant faire prendre en charge leur cursus de formation par une personne morale (association, entreprises, hôpitaux...) s'inscrivent en mentionnant le nom et les coordonnées de celle-ci sur le bulletin d'inscription. Une demande d'inscription est envoyée par la structure concernée à l'Institut Français d'EMDR. Les documents administratifs nécessaires seront transmis directement à la structure concernée.
- Les modalités de règlement pour les inscriptions à titre individuel sont les suivantes : Le paiement peut être échelonné au fur et à mesure du déroulement du cursus, selon le calendrier suivant : 160 € lors de l'inscription, le solde au plus tard avant les ateliers
- En cas d'annulation : sauf cas de force majeure, aucun remboursement ne sera possible pour les demandes d'annulation faites moins d'un mois avant le début de l'action de formation. Avant cette date, le remboursement s'élèvera à 50 % du montant de l'action de formation.
- Les ateliers pourront être annulés si le nombre d'inscrits est inférieur à 30 personnes. En cas d'annulation, l'Institut Français d'EMDR proposera aux participants une autre date. Le participant ne pourra exiger quelque montant que ce soit à titre d'indemnité ou tout autre motif.

■ Conditions générales

- Les conditions générales détaillées (et notamment conditions d'annulation, de report et de remplacement) sont disponibles sur le site www.essentia.fr et sur simple demande par mail sur formation@essentia.fr

Institut Français d'EMDR

30-32, Place Saint-Georges - 75009 Paris
 Fax : 01 83 62 77 77 - Tél. : 01 83 62 77 71
 Mail : formation@essentia.fr - Site : www.essentia.fr